



Règlement de concours

Rookie Plouf

Vol déguisé

Ce concours s'adresse aux pilotes qui désirent exprimer leur créativité en nous épatant avec le déguisement le plus excentrique. Il n'y a pas de limite... Surprenez-nous !

Article 1 : Organismateurs

Le concours de vol déguisé est organisée par l'**Association Plouf Festival** représentée par le membre du comité responsable des activités parapente. L'organisateur nommera 2 personnes responsables qui seront les juges à l'atterrissage de Chalais pour noter chaque participant.

Article 2 : Date, horaires et parcours

Le concours Vol déguisé se déroule le deuxième matin des trois jours du Plouf Festival et se terminera à 14h00. Le décollage se situe à Vercorin et l'atterrissage se trouve au terrain officiel de Chalais.

Signature : _____

Article 3 : Conditions de participation

Il faut être breveté ou, pour les élèves, être accompagné par un instructeur FSVL. Le casque est obligatoire et tout le matériel de vol doit être homologué. Aucune modification du matériel, voile, sellette et parachute de secours n'est autorisée. Le parachute de secours doit être facilement atteignable et rien ne doit gêner son ouverture.

Article 4 : Inscriptions

Toutes les inscriptions se font via le site internet du Plouf Festival (<https://plouf-festival.ch/>). Dès que le festival peut communiquer l'ouverture aux inscriptions aux concours, son annonce se fera par les réseaux de communication (réseaux sociaux) et via son site internet.

Article 5 : Assurance

Chaque pilote doit présenter sa carte d'assurance FSVL (ou son équivalence pour les étrangers) au décollage avant de participer au concours.

Article 6 : Sécurité

Les participants sont seuls responsables quant à la décision de voler ou pas selon leur expérience, l'organisateur donnera les consignes le matin au décollage et surveillera les conditions météorologiques tout au long du concours mais c'est au pilote seul que la décision de décoller incombe.

Articles 7 : Déroulement et résultats

Après le décollage, les pilotes doivent tout mettre en œuvre pour se rendre à l'atterrissage dans un délai raisonnable en respectant les espacements fixés par le starter. En l'air, chaque pilote doit s'organiser pour laisser le concurrent précédent atterrir avant lui. Pour atterrir chaque concurrent se doit de faire une volte, la volte est obligatoire. **Sans la volte, le pilote devra refaire le vol pour être noté par les juges.**

Les points sont comptabilisés comme suit :

L'originalité du déguisement allant de **1 à 10 points**

La complexité du déguisement allant de **1 à 10 points**

L'aspect comique, amusant ou burlesque allant de **1 à 10 points**

Les juges donnent une note de style allant de A à D

le participant peut cumuler un maximum de 30 points. Le meilleur score étant de **30A**.

Signature : _____

Article 8 : Classement et récompenses

Durant la fourchette de temps donnée, celui ou celle qui aura cumulé le plus de points aura gagné le concours **Rookie Plouf Vol déguisé !**

Le gagnant sera sélectionné pour représenter **Le Plouf Festival** à St-Hilaire pendant le week-end de vol déguisé d'**ICARNAVAL** de la **Coupe ICARE !**

Le premier : des lots pour un montant de plus de **110 CHF**, le deuxième : des lots pour un montant de plus de **60 CHF**, le troisième : des lots pour un montant de plus de **40 CHF**.

Article 9 : Droit à l'image

Du fait de son engagement, chaque coureur autorise expressément les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation aux épreuves, sur tous supports y compris les documents promotionnels et / ou publicitaires.

Article 10 : Annulation et responsabilité

En cas de mauvaises conditions météorologiques et/ou pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou d'annuler le concours.

L'Association Plouf Festival décline toute responsabilité envers les participants et envers les tiers. Par sa signature au bas de chaque page de ce règlement le participant déclare dégager de toutes responsabilités, en cas d'accident de quelque nature que ce soit ou de dommages sans aucune exception ni réserve, l'organisation du «**Rookie Plouf Vol déguisé**» ainsi que toute personne œuvrant pour l'organisation de cet événement.

Nom et prénom : _____

Date : _____

Signature : _____